

Décret

Générale

modern

Décret n° 2017-113/PR/MD portant modificatif du décret n° 2017-076/PRE en date du 21 Février 2017.

n° 2017-113/PR/MD

Ministère

MINISTÈRE DE LA DEFENSE, CHARGE DES RELATIONS
AVEC LE PARLEMENT

Date de publication

21 mars 2017

Numéro JO

n° 6 du 30/03/2017

Date du numéro

30 mars 2017

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992**VU** La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6°L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution**VU** L'Ordonnance n°7-032/PRE/DEF du 28 mars 1978**VU** Le Décret n°2016-109/PRE du 11 mai 2016 portant nomination du Premier Ministre**VU** Le Décret n°2016-110/PREdu 12 mai 2016 portant nomination des membres du Gouvernement**VU** Le Décret n°2016-148IPRE en date du 16 juin 2016, fixant les attributions des membres du Gouvernement**VU** Le Décret n°2017-076/PRE en date du 21 février 2017 portant nomination dans l'Ordre de la Grande Etoile de Djibouti.

TEXTE INTÉGRAL

ARTICLE 1

Est nommé au grade d'Officier dans l'Ordre National de la Grande Etoile de Djibouti pour prendre rang à la date de la remise réglementaire de l'insigne. Le drapeau du Deuxième Régiment d'Action Rapide (2ème RAR).

ARTICLE 2

Le présent décret annule et remplace le décret de 7ème référence et sera enregistré.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

